

SECRET CONFIDENTIEL - NATO

Exemplaire N° \_\_\_\_\_

IPT 20/67/INFO

CONTROLE N° \_\_\_\_\_

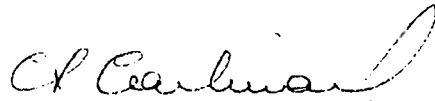
21 Mai 1957

POUR L'EQUIPE INTERNATIONALE DE PLANNING  
(Capit. de Vaisseau Corda, Cp Capt Parnaby, Col Shapiro)

OBJET : La Structure Militaire Supérieure de l'OTAN

La Pièce Jointe contient une proposition d'un Haut Fonctionnaire du Secrétariat International sur la Réorganisation de la Structure Militaire Supérieure de l'OTAN. Le texte de cette proposition est diffusé conformément aux instructions du Président du Groupe Permanent et avec l'accord des Représentants Français et Américain.

Le Commandant C.L.Cailmail  
Secrétaire Adjoint



120/NATO French Doc 1

DIFFUSION: A,B,C,F

IMS Control N° 2843
---------------------

SECRET CONFIDENTIEL - NATO  
IPT 20/67/INFO

PIECE JOINTE

REORGANISATION DE LA STRUCTURE MILITAIRE SUPERIEURE DE L'OTAN  
Proposition d'un Haut Fonctionnaire du Secrétariat International

1. La proposition se divise en deux parties :

a. Désignation d'un "Secrétaire Général Militaire" qui assurerait en permanence la présidence internationale du Comité Militaire, du Comité des Représentants Militaires et du Groupe Permanent;

b. Transfert du Comité des Représentants Militaires et du Groupe Permanent à Paris.

2. Outre les avantages déjà attribués au transfert du Comité des Représentants Militaires et du Groupe Permanent à Paris, la proposition précédente reflète :

a. La pensée que la Structure Militaire Supérieure de l'OTAN devrait être plus étroitement modelée sur l'organisation de la structure politique, et en particulier que le Président Militaire devrait être dégagé de toute responsabilité nationale dans les mêmes conditions que l'est le Secrétaire Général, sur le plan politique.

b. L'idée qu'il est extrêmement important de conserver un organisme d'exécution réduit, identique au Groupe Permanent actuel, placé sous une présidence internationale.

c. L'opinion généralement admise que les Ambassadeurs près de l'OTAN doivent disposer d'un conseiller militaire de haut rang, entouré d'un état-major combiné des trois Armées.